

**Elections à distance par voie électronique  
A la Commission de la Recherche****Du mercredi 17 février 2021 au vendredi 19 février 2021****Collège des usagers  
Secteur des disciplines juridiques, économiques et  
de gestion  
Secteur des sciences et technologies  
Secteur des disciplines de santé**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 2021-05 du 19 janvier 2021 relatif à l'organisation d'élections partielles, à distance par voie électronique, à la commission de la recherche ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 2 février 2021 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers,

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE****ARRETE :**

Sont candidats aux élections de représentants des usagers à la Commission de la recherche :

***Secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion***

- Monsieur Florian ALLAIN et Madame Mathilde AMIAUD
- Madame Ida FARTSI et Monsieur Vincenzo BUFFA
- Monsieur Thibaud SZPYRKA et Monsieur Youssef FADEL (*soutien ADDE*)

***Secteur sciences et technologies***

- Monsieur Maxime EGÉA et Monsieur Thomas CHOUTEAU
- Madame Aline MAKHLOUTAH et Madame Tatiana GHANEM
- Monsieur Jean-Baptiste DOMERGUE et Madame Marthe MALECANGE

***Secteur des disciplines de santé***

- Monsieur Kévin RAVENEL et Monsieur Arthur PIRAUX

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian Roblédo

***Signé et mis en ligne le 2 février 2021***